GE Healthcare

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II - Belgique

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Lysis buffer type 5; part of 'illustra™ blood

genomicPrep Midi Flow Kit, 25 purifications'

9 0 2 8 9 0 4 2 6
Composant Nombre 28920765

Description du produit Non disponible.

Type de produit Liquide.

Autres moyens d'identification Non disponible.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Chimie analytique. Substances chimiques de laboratoire Recherche et développement

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

FournisseurGE Healthcare UK LtdHeures ouvrablesAmersham Place08.30 - 17.00

Little Chalfont
Buckinghamshire HP7 9NA

England +44 0870 606 1921

Personne qui a mis au point la fiche de sécurité : msdslifesciences@ge.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Belgique GE Healthcare Europe GmbH 0800 73888

Branch office Benelux Kouterveldstraat 20 1831 Diegem

Organisme de conseil/centre antipoison national

Belgique Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum

Hôpital Militaire Reine Astrid

Rue Bruyn Brussels B -1120

Telephone: +32 2 264 9636

Emergency telephone: +32 70 245 245

Fax: +32 2 264 9646 E-mail: info@poisoncentre.be Web site: http://www.poisoncentre.be

Mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]



Référence 28904261-2

9.5.2.8.9.0.4.2.6.1.2

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit Mélange

Classification selon le Règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP/SGH]

Eye Dam. 1, H318

inconnue

Composants de toxicité inconnue

Composants d'écotoxicité

Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue

. 42 8%

Classification selon la directive 1999/45/CE [DPD]

Le produit n'est pas classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.

Classification Non classé.

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R et mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Prévention Porter un équipement de protection des yeux ou du visage. Se laver les mains soigneusement après

manipulation.

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Appeler

immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

StockageNon applicable.ÉliminationNon applicable.

Ingrédients dangereux Glycols, polyethylene, mono(p-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl) ether

Éléments d'étiquetage supplémentaires

Non applicable.

Exigences d'emballages spéciaux

Récipients devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour

Non applicable.

les enfants

Avertissement tactile de danger Non applicable.

2.3 Autres dangers

Autres dangers qui ne donnent pas Non disponible.

lieu à une classification

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Substance/préparation

Mélange

			<u>Classification</u>		
Nom du produit/composant	Identifiants	%	67/548/CEE	Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Туре
saccharose Glycols, polyethylene, mono(p-(1,1,3,3- tetramethylbutyl)phenyl) ether	CE: 200-334-9 CAS: 57-50-1 CAS: 9002-93-1	35-50 3-5	Non classé. Xn; R22 Xi; R41	Non classé. Acute Tox. 4, H302 Eye Dam. 1, H318	[2]



Référence 28904261-2

Date de validation 14 Juin 2011

9 5 2 8 9 0 4 2 6 1 2

Page 2 de 11

Lysis buffer type 5; part of 'illustra™ blood genomicPrep Midi Flow Kit, 25 purifications' Voir section 16 pour le texte Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H intégral des phrases R mentionnées ci-dessus. déclarées ci-dessus.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Type

[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement

[2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

[3] La substance remplit les critères des PTB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII

[4] La substance remplit les critères des tPtB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer Contact avec les yeux

> immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un

médecin.

Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la Inhalation

victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin

immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré,

comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer la peau Contact avec la peau

contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin. Laver les

vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincez la bouche Ingestion

avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré,

comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation Protection des sauveteurs

appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les

vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux Provoque des lésions oculaires graves.

Inhalation Dégagement possible de gaz, vapeur ou poussière très irritants ou corrosifs pour le système respiratoire.

Aucun effet important ou danger critique connu. Contact avec la peau

Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac. Ingestion

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Aucune donnée spécifique. Inhalation

Contact avec la peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Ingestion

douleurs stomacales



Référence Page 3 de 11

28904261-2 Date de validation 14 Juin 2011



4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant

Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des

intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements spécifiques

Pas de traitement particulier.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

mélanae

Dangers dus à la substance ou au L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut

provoquer l'explosion du conteneur.

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Précautions spéciales pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de

formation appropriée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour le personnel autre que le personnel d'intervention

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Pour les agents d'intervention

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement accidentel

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Grand déversement accidentel

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Nota : Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

6.4 Référence à d'autres sections Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.

Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.



Référence 28904261-2

Page 4 de 11 Date de validation 14 Juin 2011

SECTION 7: Manipulation et stockage

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2 Conditions d'un stockage sûr, Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations

Chimie analytique. Substances chimiques de laboratoire Recherche et développement

Solutions spécifiques au secteur

industriel

Non disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
saccharose	Lijst Grenswaarden / Valeurs Limites (Belgique, 6/2009). Valeur limite: 10 mg/m³ 8 heure(s).

Procédures de surveillance recommandées

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il importe de vous reporter à la norme européenne EN 689 concernant les méthodes pour évaluer l'exposition par inhalation aux agents chimiques et aux documents de politique générale nationaux relatifs aux méthodes pour déterminer les substances dangereuses.

Doses dérivées avec effet

Aucune DEL disponible.

Concentrations prédites avec effet

Aucune PEC disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés

Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures de protection individuelles

Mesures d'hygiène

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rinceœil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de

Protection oculaire/faciale

Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières.

Protection de la peau



Référence 28904261-2 Page 5 de 11

Date de validation 14 Juin 2011

Version 3

Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, Protection des mains

est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques

le préconise.

L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser Protection corporelle

ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de

procéder à la manipulation du produit.

Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en Autre protection cutanée

fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste

avant toute manipulation de ce produit.

Protection respiratoire Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d'air,

parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de

protection respiratoire retenu.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux

acceptables.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>Aspect</u>

Liquide. État physique Incolore. Couleur Odeur Inodore. Seuil d'odeur Non disponible. Non disponible. Point de fusion/point de Non disponible. congélation

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

Non disponible.

Point d'éclair Non applicable. Vitesse d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solide, gaz) Non disponible. Durée de combustion Non applicable. Vitesse de combustion Non applicable. Limites supérieures/inférieures Non disponible.

d'inflammabilité ou d'explosion

Non disponible. Pression de vapeur Densité de vapeur Non disponible. Densité relative Non disponible.

Solubilité(s) Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Coefficient de partage n-

octanol/eau

Non disponible.

Température d'auto-inflammation Non disponible. Température de décomposition Non disponible. Non disponible. Viscosité

Non explosif en présence des matières ou des conditions suivantes : flammes nues, étincelles et Propriétés d'explosivité

décharge statique, chaleur, chocs et impacts mécaniques, matières comburantes, matières réductrices, les matières combustibles, les substances organiques, les métaux, les acides, alcalis et l'humidité.

Non disponible. Propriétés comburantes

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.



Référence 28904261-2

Page 6 de 11 Date de validation 14 Juin 2011



SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses

composants.

10.2 Stabilité chimique Le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions

dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter Aucune donnée spécifique.
 10.5 Matières incompatibles Aucune donnée spécifique.

10.6 Produits de décomposition

dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne

devrait apparaître.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
saccharose	DL50 Orale	Rat	29700 mg/kg	-

Conclusion/Résumé Non disponible.

Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
Orale	12500 mg/kg

Irritation/Corrosion

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl)	Yeux - Irritant moyen	Lapin	-	-	-
ether	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	-	-

Conclusion/Résumé Non disponible.

<u>Sensibilisant</u>

Conclusion/Résumé Non disponible.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé Non disponible.

<u>Cancérogénicité</u>

Conclusion/Résumé Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé Non disponible.

<u>Tératogénicité</u>

Conclusion/Résumé Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables

Voies d'entrée probables :Orale, Cutané, Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation Dégagement possible de gaz, vapeur ou poussière très irritants ou corrosifs pour le système respiratoire.

Ingestion Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

Contact avec la peau Aucun effet important ou danger critique connu.



Référence Page 7 de 11

28904261-2 Date de validation 14 Juin 2011

Version 3



Contact avec les yeux Provoque des lésions oculaires graves.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation Aucune donnée spécifique.

Ingestion Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

Contact avec la peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Contact avec les yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Effets retardés, effets immédiats et effets chroniques d'une exposition à court ou long terme

Exposition de courte durée

Effets potentiels immédiats Non disponible.

Effets potentiels différés

Non disponible.

Exposition prolongée

Effets potentiels immédiats Non disponible.

Effets potentiels différés Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

GénéralitésAucun effet important ou danger critique connu.CancérogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.MutagénicitéAucun effet important ou danger critique connu.TératogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le développementAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur la fertilitéAucun effet important ou danger critique connu.

Autres informations Non disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Exposition
Glycols, polyethylene, mono(p-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl)	5	Daphnie - Daphnia magna - Neonate - 24 heures	48 heures
ether	Aiguë CL50 2800 à 3200 ug/L Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus - 1 g	96 heures

Conclusion/Résumé Non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Conclusion/Résumé Non disponible.

Nom du produit/composant	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
Glycols, polyethylene, mono(p- (1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl) ether	-	-	Facilement

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau Non disponible.

(Koc)

Mobilité Non disponible.



Référence 28904261-2

Date de validation 14 Juin 2011



Page 8 de 11

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT Non applicable.

vPvB Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Aucun effet important ou danger critique connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination des

déchets

Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Ne pas éliminer de quantités significatives de déchets résiduels du produit par les égouts. Les traiter dans une usine de traitement des eaux usées appropriée. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sousproduits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de

l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.

Déchets Dangereux

Il se peut que la classification du produit satisfasse aux critères de déchets dangereux.

Emballage

Méthodes d'élimination des

déchets

Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Précautions particulières

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN/ADNR	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Not regulated.	Not regulated.
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non.	Non.	No.	No.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.
Autres informations	-	-	-	-

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non disponible.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) nº 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.



Référence 28904261-2

Date de validation 14 Juin 2011



Page 9 de 11

Non applicable.

Non inscrit

Non inscrit

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

<u>Autres Réglementations UE</u>

Indéterminé. Inventaire d'Europe Substances chimiques sur liste Non inscrit

Substances chimiques sur liste

prioritaire

Liste de la Directive IPPC (Prévention et Réduction Intégrées de la Pollution) - Air

Liste de la Directive IPPC (Prévention et Réduction Intégrées de la Pollution) - Eau

Non inscrit

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du Non inscrit

tableau I de la Convention sur les

armes chimiques

Liste des substances chimiques du Non inscrit

tableau II de la Convention sur les

armes chimiques

Liste des substances chimiques du Non inscrit tableau III de la Convention sur les

armes chimiques

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ce produit contient des substances nécessitant encore une évaluation du risque chimique

SECTION 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë Abréviations et acronymes

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances

et des mélanges

DNEL = Dose dérivée sans effet

mention EUH = mention de danger spécifique CLP

CPSE = concentration prédite sans effet RRN = Numéro d'enregistrement REACH

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
Eye Dam. 1, H318	Méthode de calcul

Texte intégral des mentions H

abrégées

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Texte intégral des classifications

TOXICITÉ AIGUË: ORALE - Catégorie 4 Acute Tox. 4, H302

LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 1 Eye Dam. 1, H318

Texte intégral des phrases R

abrégées

R22- Nocif en cas d'inaestion.

R41- Risque de lésions oculaires graves.

Texte intégral des classifications [DSD/DPD]

Xn - Nocif Xi - Irritant

14 Juin 2011 Date d'impression 14 Juin 2011 Date d'édition/ Date de révision

Aucune validation antérieure Date de la précédente édition

Version

Avis au lecteur



Référence 28904261-2 Page 10 de 11

Date de validation 14 Juin 2011



Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations

Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



Référence 28904261-2

9 5 2 8 9 0 4 2 6 1 2